

Présentation

Le nombre de textes écrits sur le cinéma québécois ou tout simplement sur le cinéma au Québec est plus imposant que d'ordinaire on le croit. Toutefois peu de gens en connaissent l'existence et on peut s'étonner de ce qu'une infime proportion de ces documents se retrouve dans les bibliothèques du Québec. Combien de fois, au cours de nos recherches, avons-nous constaté que la documentation qui nous serait nécessaire, lorsque nous en connaissions l'existence, se trouvait éparpillée dans les lieux les plus divers. Et combien de fois avons-nous découvert des textes jusqu'alors méconnus.

Depuis les années soixante, l'intérêt pour les études cinématographiques croît au Québec. Cela explique que certaines personnes aient voulu y répondre en publiant ci et là des bibliographies où l'imprimé-livre dominait. Ces entreprises, pour louables qu'elles étaient, restaient évidemment sommaires tout en mettant en évidence l'état anémique de la documentation cinématographique au pays.

Il faudra attendre la création du **Département de documentation cinématographique** en 1972, et les recherches systématiques qu'il entreprend afin d'acquérir le maximum de documents québécois portant sur le cinéma, pour qu'un étape qualitative soit franchie qui ouvre la porte à un travail plus approfondie.

C'est ce travail qu'entreprend en 1978 Madeleine Fournier-Renaud dans le cadre d'une recherche en bibliothéconomie. Sa bibliographie est malheureusement un ouvrage scolaire d'accès limité; les obstacles que nous avons soulignés au début ne sont donc pas pour autant abolis pour l'ensemble des personnes intéressées à la recherche ou à l'étude cinématographiques: elles se heurtent toujours à une documentation éparpillée, peu connue, peu accessible. C'est alors que la **Cinémathèque québécoise** commença à envisager la mise à jour et la publication de la bibliographie de Fournier-Renaud. Certains obstacles d'ordre pécunier se dressèrent mais finirent par être surmontés. Les lacunes étaient en voie d'être comblées.

Nous avons d'abord déterminé quel type d'instrument bibliographiques nous désirions; un instrument capable de répondre aux besoins des étudiants et des chercheurs. Rapidement nous apparut la nécessité d'avoir des index et des résumés. Déjà se dessinait l'objectif à poursuivre: faire un relevé critique de l'édition cinématographique au Québec, peu importe ses formes ou ses contenus. Madeleine Fournier-Renaud entreprit de retravailler et de compléter sa bibliographie et d'amorcer le processus d'indexation. Pierre Véronneau se chargea de la recherche dans les universités et dans d'autres fonds de documentation et d'archives; il vit aussi à compléter et à actualiser la bibliographie de base; il rédigea finalement les résumés-synthèse des ouvrages mentionnés et mena à terme le processus d'indexation. Tout ce travail aboutit à doubler le nombre des entrées que contenait la bibliographie initiale.

Vu la masse de documents disponibles et le fait qu'un autre

chercheur avait déjà commencé à débroussailler ce domaine, nous avons mis de côté les articles publiés dans les revues québécoises. Notre corpus devint donc clairement délimité: toutes les publications québécoises, imprimées ou photocopiées, portant sur le cinéma et toutes les publications étrangères portant sur le cinéma québécois. Nous avons dérogé légèrement à notre exclusion des revues en les incluant lorsqu'elles ne portaient que sur un seul thème sous forme de numéro spécial ou autrement. Nous avons aussi décidé d'inclure dans notre travail les scénarios de films. Théoriquement, pour tout film de fiction existe un scénario; concrètement bon nombre d'entre eux ont disparus ou dorment dans les tiroirs de leurs auteurs. Nous avons toutefois préféré l'arbitraire à l'ignorance en recensant les scénarios conservés en archives ou en bibliothèques. Même chose pour les mémoires des associations professionnelles; certains ont pu nous échapper mais leur importance est telle que les mettre de côté aurait constitué un manquement grave. Nous avons par contre été drastique pour les catalogues de distributeurs; nous avons choisi ceux qui représentaient un intérêt évident pour le cinéma québécois ou révélaient une face insolite de ce secteur de l'industrie. Jusqu'à l'amorce de notre recherche, il était commun de croire que peu d'étudiants universitaires avaient porté leur attention sur le cinéma; cette impression devra maintenant être nuancée car le nombre des thèses s'avère surprenant. Finalement les lois qui touchent au cinéma sont assez nombreuses; nous nous sommes limités à celles qui ont une incidence directe sur la présentation des films (incluant la censure) et sur leur production. Le lecteur qui voudrait prendre connaissance des autres lois pourra se référer aux textes suivants: loi imposant des droits d'entrées sur les personnes qui assistent à certains divertissements; loi sur les licences; loi sur les licences des opérateurs de machines servant aux vues animées; loi sur la sécurité des édifices publics; loi sur les électriciens; loi sur les publications et la morale publique, etc.

Nous sommes conscients qu'en élargissant notre définition du mot "publication", nous nous éloignons de l'exhaustivité. Mais pour ceux qu'intéresse la recherche et pour répondre aux objectifs que nous poursuivions, un tel choix se justifiait amplement car il donnait une image beaucoup plus significative de la face écrite du cinéma québécois, un visage dont on devait garder trace et rappeler. Nous espérons que nos lecteurs nous aideront à rendre notre entreprise moins relative en nous signalant tout document qui nous aurait échappé et même mieux, en nous le fournissant.

Il est évident que la **Cinémathèque** ne possède pas tous les documents que nous mentionnons ici. Toutefois son but, par son centre de documentation et ses archives, est d'en acquérir le plus possible, de les conserver dans les meilleures conditions et de les rendre aisément accessibles aux étudiants et aux chercheurs. Il tombe sous le sens qu'une telle bibliographie facilitera justement cet accessibilité.

Cette bibliographie comprend quatre parties. Dans la première, le répertoire, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique de titre; à noter toutefois que les titres débutant par un chiffre arabe ou romain se trouvent avant la lettre A et que ceux débutant par "un" ou "une" sont classés à U. Les trois autres parties forment les index: années de publications, auteurs et général; on y retrouve quelques renvois.

Les études cinématographiques au Québec prennent chaque jour davantage d'importance et les chercheurs s'intéressent de plus en plus à une discipline qui fut trop longtemps boudée, et qui l'est souvent encore, par les autres disciplines installées qui se laissaient trop aisément enfermer dans l'étroitesse de leur champ d'étude. Nous croyons que la publication de cette bibliographie sera un outil essentiel pour rendre plus dynamiques et plus fructueuses les études sur le cinéma au Québec et qu'elle en favorisera une évolution qualitative.

Pierre Véronneau